

MERSEN SA
Société Anonyme au capital de 41 273 708 euros
Siège social : Tour EQHO
2, avenue Gambetta
92400 Courbevoie La Défense 5
(la « Société »)

FEUILLET COMPLÉMENTAIRE

Le présent feuillet a vocation à compléter les informations contenues dans la brochure ci-jointe qui est adressée aux actionnaires de la Société en vue d'une réunion de l'Assemblée Générale Mixte le mercredi 11 mai 2016 à 10h à la Tour EQHO - 2 avenue Gambetta - 92400 Courbevoie La Défense 5.

Le jeudi 14 avril 2016, le fonds Nobel, actionnaire de la société, a adressé une demande tendant à l'inscription d'un projet de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du mercredi 11 mai 2016. Ce projet de résolution porte sur la nomination de Nobel en qualité d'administrateur de la Société ou en qualité de membre du conseil de surveillance, ceci dans l'hypothèse où la douzième résolution relative à l'adoption d'une nouvelle structure de gouvernance était rejetée.

La Société ayant constaté que la demande adressée par Nobel remplissait les conditions prévues à l'article R. 225-71 du Code de commerce, le directoire s'est réuni le mardi 19 avril 2016 aux fins de procéder à l'inscription à l'ordre du jour du projet de résolution soumis par Nobel.

Compte tenu de ce qui précède, le directoire a décidé l'insertion dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte d'une résolution 32 bis. L'ordre du jour a ainsi été modifié comme suit :

Ordre du jour

Statuant à titre ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015
3. Affectation du résultat de la Société et fixation du montant du dividende
4. Approbation des engagements visés aux articles L.225-88 et L.225-90-1 du Code de commerce concernant M. Luc Themelin
5. Avis consultatif sur les éléments de rémunération dus et attribués à M. Luc Themelin, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015
6. Avis consultatif sur les éléments de rémunération dus et attribués à MM. Thomas Baumgartner, Christophe Bommier et Didier Muller, membres du Directoire, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015
7. Renouvellement du cabinet Deloitte et Associés aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire
8. Renouvellement du cabinet Beas aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant
9. Nomination du cabinet KPMG S.A. aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire
10. Nomination du cabinet Salustro Reydel aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant
11. Ratification du transfert du siège social de la Société

Statuant à titre extraordinaire :

12. Changement du mode d'administration et de direction de la société : adoption d'une structure de gouvernement d'entreprise à conseil d'administration et adoption des nouveaux statuts après refonte globale
13. Autorisation à donner au conseil d'administration pour une durée de 18 mois à l'effet de réduire le capital par annulation des actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions
14. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 26 mois en vue de décider d'augmentations de capital, soit par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices.
15. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 26 mois à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec droit préférentiel de souscription
16. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 26 mois en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société et constitués de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
17. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 38 mois à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription
18. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 38 mois à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions de préférence à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
19. Approbation de la création d'une catégorie d'actions de préférence et de la modification corrélative des statuts
20. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour une durée de 26 mois pour décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe
21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour une durée de 18 mois à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société.

Statuant à titre ordinaire

22. Nomination de Madame Isabelle Azemard en qualité d'administrateur
23. Nomination de Bpifrance Investissement en qualité d'administrateur
24. Nomination de Monsieur Yann Charreton en qualité d'administrateur
25. Nomination de Monsieur Hervé Couffin en qualité d'administrateur
26. Nomination de Madame Catherine Delcroix en qualité d'administrateur
27. Nomination de Madame Carolle Foissaud en qualité d'administrateur
28. Nomination de Monsieur Dominique Gaillard en qualité d'administrateur
29. Nomination de Monsieur Jean-Paul Jacamon en qualité d'administrateur
30. Nomination de Monsieur Henri-Dominique Petit en qualité d'administrateur
31. Nomination Monsieur Marc Speeckaert en qualité d'administrateur
32. Nomination de Madame Ulrike Steinhorst en qualité d'administrateur
- 32 bis. Nomination de Nobel en qualité d'administrateur ou, le cas échéant, de membre du conseil de surveillance
33. Fixation des jetons de présence alloués au conseil d'administration
34. Autorisation à donner au Conseil d'administration pour une durée de 18 mois à l'effet d'opérer sur les actions de la Société
35. Pouvoirs pour formalités

Il est précisé que l'examen de la résolution 32 bis est subordonné à la transmission par Nobel d'une attestation justifiant de l'inscription de ses titres dans les mêmes comptes au deuxième jour précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

PROJET DE RÉSOLUTION SOUMIS PAR NOBEL

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme Nobel en qualité d'administrateur ou, si la douzième résolution soumise à l'Assemblée Générale est rejetée, de membre du conseil de surveillance pour une durée de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

EXPOSÉ DES MOTIFS DE LA RESOLUTION 32 bis

Weinberg Capital Partners, société de gestion qui, depuis sa création en 2005, a eu près de 900 millions d'euros d'actifs sous gestion, a constitué le fonds d'investissement Nobel en septembre 2015.

Nobel est un fonds d'investissement géré par Weinberg Capital Partners. La participation de Nobel au capital de Mersen (soit, au 13 avril 2016, 235 421 actions représentant 1,14% du capital) s'inscrit pleinement dans sa stratégie d'investissement, dans des sociétés cotées qui lui paraissent disposer d'un réel potentiel de revalorisation à terme. Dans le cadre de cette stratégie, Nobel vise à être représenté dans les organes de gouvernance, ce qui explique sa démarche de demander son entrée au conseil d'administration de la société ou, le cas échéant, au sein de son conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance et le Directoire dans leurs délibérations respectives du mardi 19 avril 2016, ont considéré que les compétences et l'expérience de Nobel pouvaient être un atout pour la Société et vous proposent ainsi d'adopter cette résolution.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION/SURVEILLANCE

Nobel est, depuis le 7 septembre 2015, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 367 638 et a son siège social 20 rue Quentin-Bauchart – 75008 Paris.

Son activité professionnelle est la constitution et la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers et de dépôts ou de tout autre actif répondant aux critères visés à l'article L. 242-154 du Code monétaire et financier. Depuis sa création, Nobel a bâti, en parallèle de sa participation dans Mersen, d'autres positions dans des sociétés respectant sa politique d'investissement.

Nobel exerce actuellement, et n'a jamais exercé, aucun emploi ou fonction au sein de Mersen et n'exerce, ni n'a exercé, d'autres fonctions dans d'autres sociétés au cours des 5 dernières années.

Nobel détient, au 13 avril 2016, 235 421 actions de Mersen.